



HAL
open science

Etude d'un logis et d'une tour de la seconde enceinte du château comtal de Montbrison (XIIIe siècle)

Christophe Mathevet

► **To cite this version:**

Christophe Mathevet. Etude d'un logis et d'une tour de la seconde enceinte du château comtal de Montbrison (XIIIe siècle). Montbrison médiéval, La Diana, Feb 2016, Montbrison, France. p. 143-168. hal-03883728

HAL Id: hal-03883728

<https://hal.science/hal-03883728>

Submitted on 5 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

ÉTUDE D'UN LOGIS ET D'UNE TOUR DE LA SECONDE ENCEINTE DU CHÂTEAU COMTAL DE MONTBRISON (XIII^E S.)

Christophe MATHEVOT, La Diana, UMR 5648

Montbrison, capitale comtale du Forez, est un objet d'étude archéologique peu exploré par le médiéviste s'intéressant aux fortifications. S'il subsiste encore de nombreuses demeures urbaines et un grand nombre d'édifices religieux étonnamment bien conservés, les fortifications ont souffert de nombreuses mutilations et destructions au cours des siècles.

L'enceinte urbaine fut démantelée et ses fossés comblés dès le début du XIX^e siècle afin d'aménager un large boulevard périphérique : il n'en subsiste que quelques lambeaux qui menacent ruine aujourd'hui. Le château, quant à lui, fut déserté dès le XVI^e siècle puis servit de carrière de pierre pour les établissements religieux s'y installant au XVII^e siècle. Enfin, sa partie sommitale reçut un épais remblai destiné à assoir un calvaire monumental qu'on laissa se dégrader jusqu'à une période encore très récente. Ainsi, le bâti castral est soit en état de ruine avancé, soit détruit ou se trouve noyé sous un épais remblai et confondu avec de larges murs de soutènement modernes.

Emergent cependant de ce triste tableau les vestiges d'une tour (dite de La Barrière) participant à la seconde enceinte castrale et quelques élévations d'un logis attenant aujourd'hui aménagé

en cave et traditionnellement identifié depuis le XIX^e siècle comme la Chambre des comptes. Il nous a paru intéressant de pouvoir documenter ces précieux vestiges sous la forme d'une étude du bâti agrémenté de sondages dans le cadre d'une recherche archéologique programmée.

L'APPORT DES ARCHIVES SUR LES FORTIFICATIONS CASTRALES

La butte castrale de Montbrison serait occupée au moins depuis le dernier quart du XI^e siècle. La mise en défense de ce promontoire basaltique pourrait cependant être plus ancienne mais aucune découverte archéologique ne le confirme¹. Montbrison se serait développé sous l'impulsion des comtes de Forez qui y en auraient fait progressivement leur capitale, à l'écart de Lyon et de leurs querelles avec l'archevêque. C'est en tout cas l'hypothèse la plus reprise par les historiens à la suite des travaux de Jean-Marie de La Mure au XVII^e siècle. Selon lui, le plaid de Tassin (1075), «commença à affaiblir le pouvoir des comtes dans la ville de Lyon, et les dégoûta si fort de son séjour, qu'ils le quittèrent pour faire leur demeure dans le pays de Forez auxquels ils s'attachèrent comme à leur solide et propre patrimoine qui ne leur étoit

contesté par personne »². L'on apprend, vers 1096, l'existence d'un *castellum* et la création récente d'un hôpital par le comte Guillaume l'Ancien³. L'hôpital est probablement accompagné d'une chapelle dédiée à sainte Marie⁴ et une autre chapelle dédiée à saint Pierre semble liée au château⁵ (voir ci-après l'article de Jean-Michel Poisson). C'est à peu près tout ce que nous savons de l'organisation interne de l'espace castral pour les XI^e et XII^e siècles...

Il faut attendre le XIII^e siècle pour avoir un peu plus d'éléments textuels sur la fortification castrale. C'est une période de changement profond où la ville prospère, se développe et ses habitants se voient concéder certaines libertés. Deux articles de la charte de franchises de Montbrison (1223) font allusion à un projet de fortification castrale. L'un prévoit qu'une « collecte » soit levée sur les habitants *pro firmando castro*, l'autre permet aux Montbrisonnais de clore la ville comme jugé utile, pris toutefois l'avis du comte, mais seulement lorsque le château lui-même aurait été pourvu d'une [nouvelle] enceinte. En juillet 1239, l'enceinte castrale ne paraît pas encore achevée lorsque Guy IV exempte les hommes des Hospitaliers de certaines redevances, excepté toutefois de la collecte destinée à en financer la construction. En 1258, sont cités la « tour » et le « portail », ouvrages qui permettent la défense et le franchissement de cette seconde enceinte qui semble donc terminée à cette date. Au XIV^e et XV^e siècles, l'ensemble tour-portail est désigné sous le nom de « Barrière », et le portail lui-même, sous le nom de « porte de la Barrière ». La butte est donc dotée d'une nouvelle enceinte, plus vaste et percée de trois portes : à l'ouest « le Portail » ouvre sur le bourg et l'église Saint-Pierre, au sud la porte de l'Archiprêtre

ouvre en direction du quartier canonial et de l'église collégiale en construction, et, au nord, celle de Savigneux ouvre en direction du prieuré du même nom⁶. Il aura fallu une vingtaine d'années de travaux. Parallèlement, le comte réorganise l'espace interne de son château, sans doute pour installer plus confortablement son administration dans ce contexte d'effervescence. L'hôpital et sa chapelle sont ainsi transférés dans le bourg, tout comme l'église Saint-Pierre qui devient siège de paroisse, hors les murs mais juste au-devant du *castrum*.

Jusqu'en 1423, l'enceinte castrale est le seul système défensif existant lors des épisodes foréziens de la guerre de Cent ans, ce qui n'empêche pas la ville d'être ravagée en 1359 et en 1365⁷. En 1366, le comte autorise les consuls à lever une imposition sur les habitants pour doter le château d'un pont-levis⁸. En 1382⁹, des réparations sont encore effectuées au donjon et en 1392, est levée une aide « pour la réparation des murs du chastel »¹⁰. La chancellerie qui s'était transférée hors les murs au début du XIV^e siècle, se replie désormais *infra castrum* dans l'ancien cellier comtal qu'elle partage avec le juge qui y tient ses assises et la Chambre des comptes s'installe dans le donjon¹¹. Le château subit donc de profondes modifications durant le dernier quart du XIV^e siècle et les notables montbrisonnais s'y mettent à l'abri dans leur maison *de novo facto*¹². Il en est de même pour les chanoines et les Cordeliers qui s'installent avec leur trésor près du cellier comtal¹³. Le château, déserté il y a une centaine d'années, devient surpeuplé. Ne pouvant sans doute plus faire face à la densité d'occupation castrale, une nouvelle Chambre des comptes et une prison sont construites en 1383 à l'extérieur

de l'enceinte mais près de la porte de la Barrière¹⁴. Ce bâtiment est délaissé par l'administration dès 1473.

Déserté par les Bourbons, alors maîtres du Forez au XV^e siècle, le château, perd par la suite son donjon touché par la foudre en 1582. La chapelle Saint-Pierre du donjon s'était déjà écroulée quelques années auparavant. Les fortifications sont complètement démantelées sur ordre d'Henri IV¹⁵ et le site sert de carrière : pour bâtir leur

couvent sur place, les Visitandines reçurent en 1646 le droit « de faire tirer de la pierre en la motte et château de Montbrison »¹⁶.

L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

L'ensemble immobilier du 14 rue du Palais de Justice, d'une surface utile d'environ 800 m² (tour plus hôtel particulier), présente encore aujourd'hui d'importants vestiges médiévaux, notamment au niveau

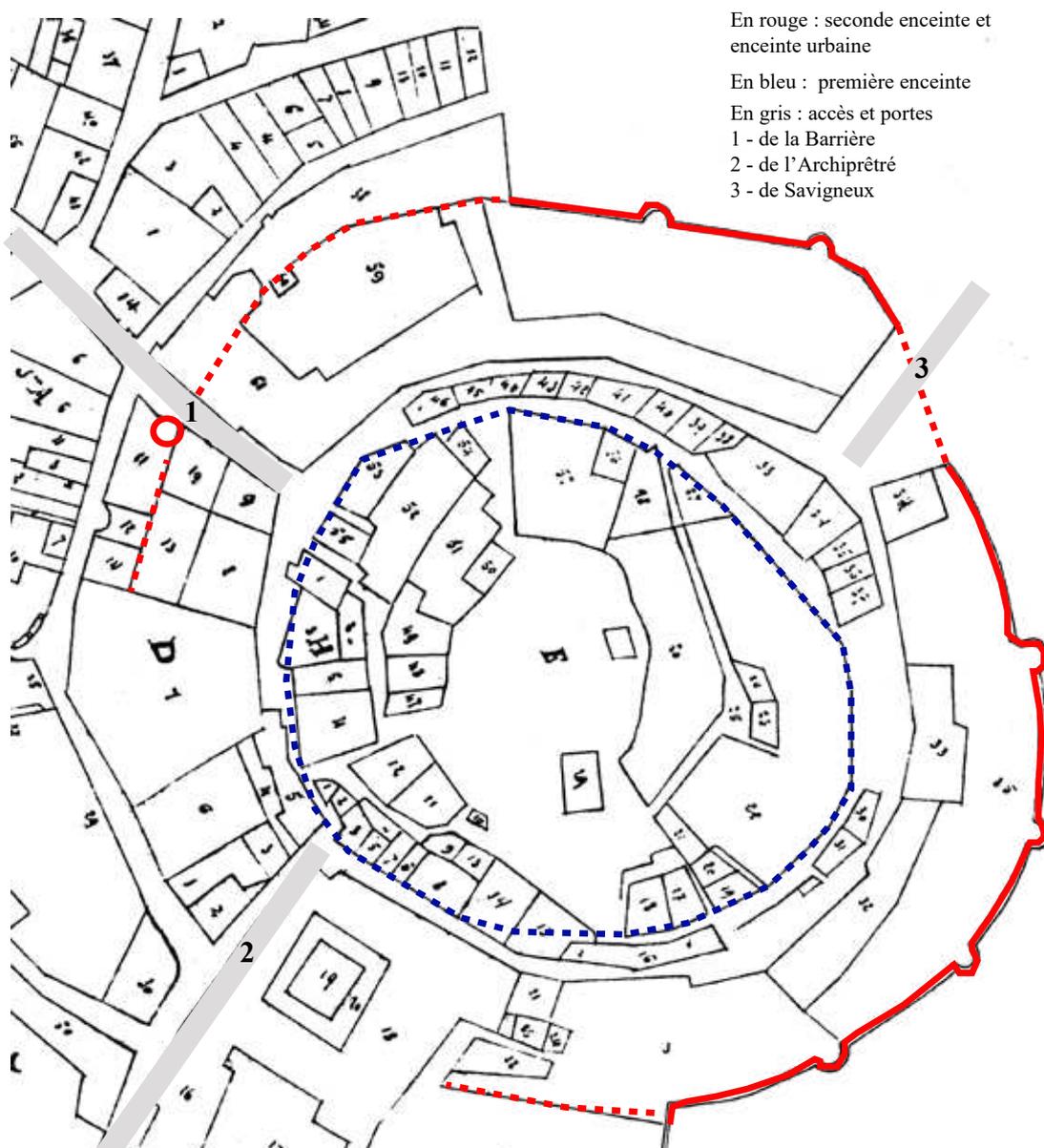


Figure 1 : Proposition de tracé des deux enceintes castrales sur le cadastre 1809 (mairie de Montbrison)

des caves et de la tour qui ont attiré notre attention à la suite d'érudits locaux dès le XIX^e siècle (**Fig. 3**)¹⁷. Il n'a subi que peu de modifications depuis la fin du XVIII^e siècle. L'ensemble participe à l'une des portes de la seconde enceinte castrale érigée au XIII^e siècle, "la Barrière", à l'ouest de la butte (**Fig. 1**). Il est aujourd'hui constitué d'une maison d'habitation à usage de presbytère (L1) ouvrant sur la rue du Palais de Justice et de deux dépendances sur cour (L2 et L3), en contrebas et à l'ouest, ouvrant sur la rue Claude Henrys (**Fig. 2, 4**). Les niveaux supérieurs de L1 et des dépendances sur cour ne semblent pas antérieurs à l'époque moderne. Les niveaux de cave présentent un intérêt tout autre et ne sont d'ailleurs pas alignés sur les élévations supérieures, empiétant sur la rue du Palais de Justice (**Fig. 3**).

Bien que remaniée intérieurement durant l'époque moderne et aujourd'hui désaffectée, la tour présente elle aussi des éléments structurels médiévaux en place. De forme circulaire (diamètre de 7,80 mètres), elle est conservée sur une hauteur de 20 mètres sur six niveaux

surmontés d'une toiture refaite dans les années 1980 (**Fig. 5 à 8**). En 2014, grâce au soutien de la Municipalité de Montbrison, la participation financière de l'Etat et du Conseil Départemental de la Loire, nous avons pu procéder

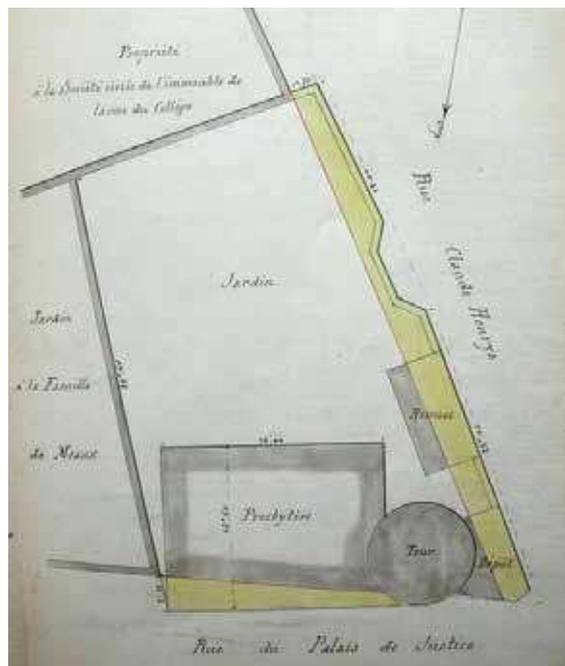


Figure 2 : Plan de l'ensemble immobilier en 1905 (ADL, Série O, 1069)



Figure 3 : L'actuelle cave de L1, élévation nord.

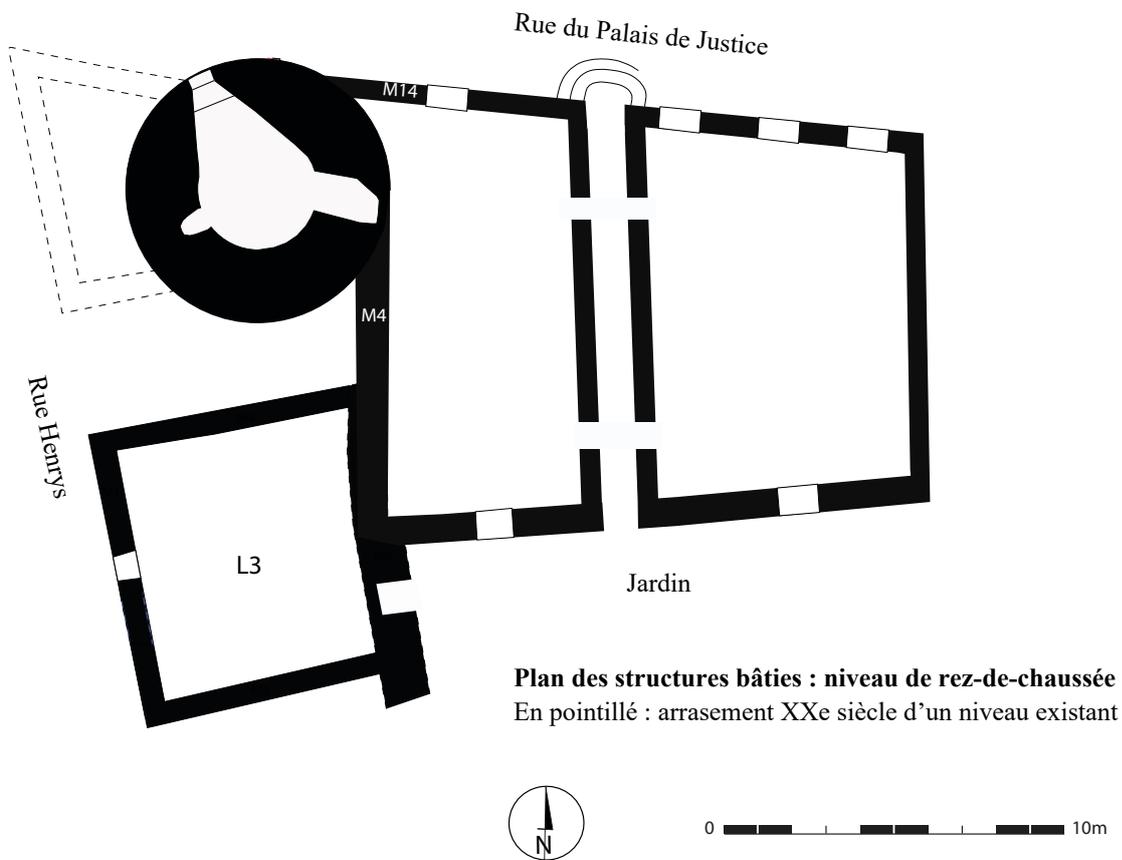
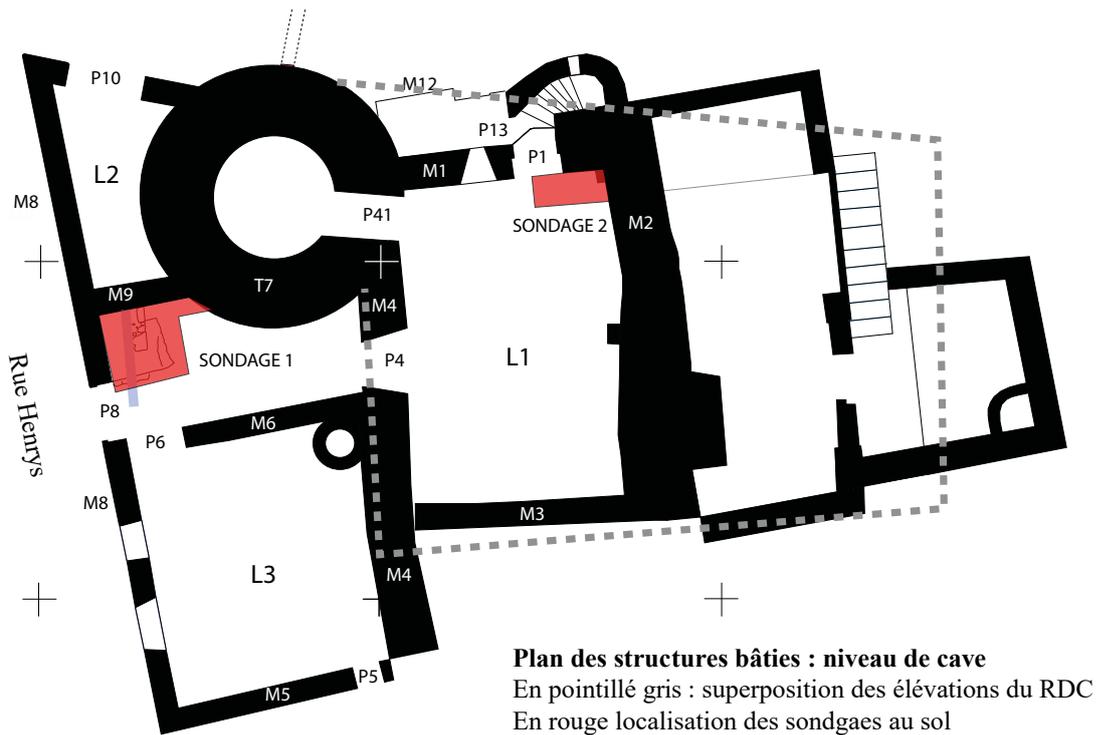


Figure 4 : Plan de l'ensemble immobilier du 14 rue du Palais de Justice.

à des relevés du bâti complétés par deux sondages au sol dans la cave du presbytère et au pied de la tour de la Barrière dont nous livrons ici une synthèse.

Construction de la tour et du système de porterie (deuxième quart du XIII^e siècle)

La tour

La tour a été réalisée avec le plus grand soin. Le sondage 1 a permis de

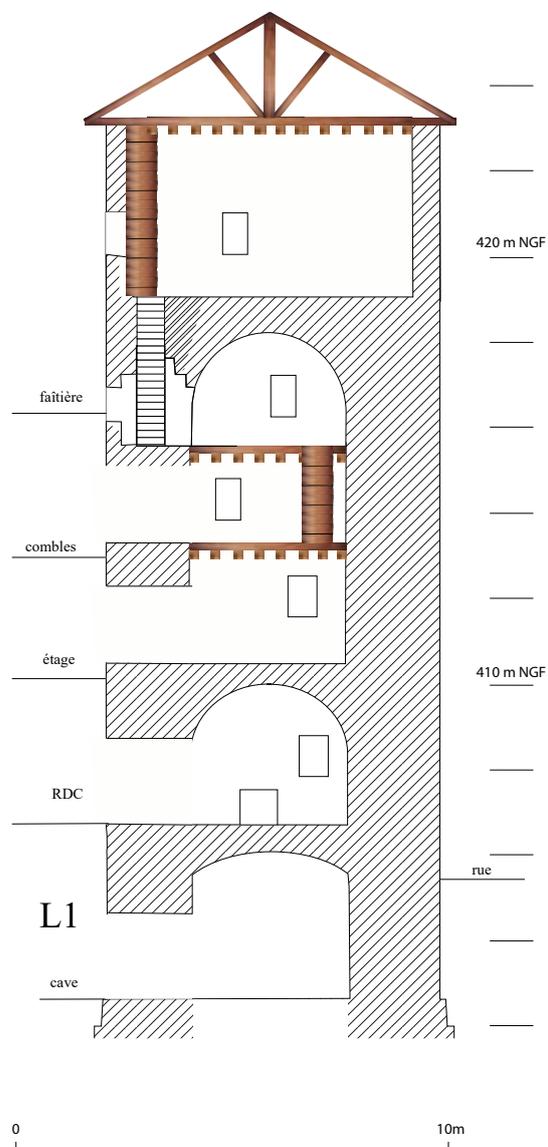


Figure 5 : Coupe de la tour (Relevés C.M).



Figure 6 : Vue actuelle de la tour et de la remise L3 depuis la rue du Palais de Justice.



Figure 7 : Vue de la tour, des dépendances L2 et L3 depuis la rue Henrys en 1895 (A. Diana)



Figure 8 : Plan par niveaux de la tour de la Barrière. (Relevés C.M)

retrouver le niveau de fondation au sud de cette dernière reposant directement sur le substrat argileux, sans creusement de tranchée visible, à 401.30 m NGF. Il s'agit d'une argile orangée très humide, parsemée de taches grises. Un lit de mortier très compact de 25 cm d'épaisseur a reçu une assise de moellons de granit de grande dimension d'une hauteur de 25 cm jetant les bases d'une construction parfaitement circulaire. Une seconde assise d'une hauteur de 50 cm a été disposée en retrait de 10 cm et a finalement reçu les élévations supérieures également en retrait de 10 cm (**Fig. 9**). L'épaisseur des murs de fondation est donc *a minima* de 2,35 mètres pour se réduire à 2,15 mètres pour les élévations supérieures. Une couche de limon argileux compacte de couleur grise composée d'éclats de moellons de granit d'une dizaine de cm et de nombreux conglomérats de mortier

vient ensuite noyer la base de la fondation (US05).

L'appareillage des fondations et de l'élévation visible est très soigné, tant sur le parement extérieur qu'intérieur. Il s'agit de moellons de granit gris de grande dimension parfaitement disposés en assises régulières haute de 40 à 20 cm pour des largeurs de moellon pouvant atteindre 90 cm dans les fondations. Le tout est lié avec un mortier chargé en chaux très compact de couleur brun clair intégrant de gros nodules de gore. Les plus gros moellons adoptent une forme concave pour le parement intérieur (**Fig. 10**) et convexe pour le parement extérieur (**Fig. 11**). La taille spécialement adaptée au projet architectural et l'emploi abondant de chaux attestent de l'importance des moyens techniques et financiers mis en œuvre.

Une série de trous de boulins non traversants a été mise en évidence à



Figure 9 : dégagement des ressauts de fondation, sondage 1.



Figure 10 : appareillage de l'élévation intérieure de la tour, niveau de cave.



Figure 11 : appareillage de l'élévation extérieure de la tour : gros appareillage du XIII^e s. et rehausse du XVI^e s.

404,60 m NGF à l'intérieur de la tour. Ils permettaient l'ancrage de sept poutres de section carrée de 16 à 20 cm convergeant au centre de la tour permettant la stabilisation d'un mât central et la mise en place de niveau d'échafaudage. Il s'agit de l'une des rares traces laissées par le chantier médiéval (**Fig. 8, niv. 1**).

La tour semble avoir été scindée en deux volumes aveugles voûtés en coupole hauts d'environ 7,5 m chacun et surmontée d'une terrasse sommitale atteignant une hauteur de 17,30 m depuis sa fondation. L'espace inférieur de la tour était probablement accessible par une porte dont il ne reste que quelques éléments visibles dans l'élévation intérieure. Cette ouverture aujourd'hui murée et réaménagée en placard, a été réalisée à l'ouest de l'espace. Soit elle débouchait sur l'extérieur de l'enceinte, ce qui est peu probable, soit sur un escalier interne à la maçonnerie comme c'est le cas dans la partie supérieure de la tour.

L'espace supérieur est lui aussi doté d'un accès aménagé cette fois dans l'élévation orientale. Il ne subsiste de cette porte que les trois assises supérieures de l'embrasure ouest (**Fig. 11**). Le seuil de la porte peut être restitué à environ 412 m NGF. Il ne fonctionne avec aucun niveau actuel de la tour ce qui plaide pour l'existence d'un niveau intermédiaire planchéié ayant disparu avec les aménagements postérieurs. La porte ne semble pas fonctionner non plus avec le niveau de chemin de ronde observé sur la courtine nord à 413,60 m NGF (voir plus loin). L'accès à la porte se faisait donc probablement via l'étage d'un bâtiment accolé à la tour (ci-après détaillé).

La voûte en coupole supérieure scelle le dernier niveau de la tour à 419 m NGF environ et forme terrasse. La vue de l'Armorial de Revel nous montre des aménagements tout de bois au XV^e siècle, c'était peut-être aussi le cas dès le XIII^e siècle (**Fig. 21**). L'on accédait à cette terrasse depuis l'intérieur par une ouverture assez étroite (140 cm x 80 cm) aménagée à la base de la coupole et probablement accessible par une échelle depuis un niveau planchéié. L'ouverture débouche sur un palier aménagé dans l'épaisseur du mur établi à 416,20 m NGF (**Fig. 12**). Au sud du palier, l'on accède à une porte donnant accès à une latrine aujourd'hui murée dont le conduit se déversait à l'extérieur de l'enceinte. Au nord du palier, une nouvelle porte dessert un escalier de douze marches larges de 70 cm. Il conduit à la terrasse sommitale et a été pratiqué dans l'épaisseur de la maçonnerie. Aucun élément ne nous permet d'appréhender l'état initial de la terrasse fortement remaniée postérieurement.

La porte et la courtine nord

La tour participe à un système de porterie et de fortification qu'il nous a été possible d'appréhender partiellement. Au nord de la tour, le piédroit de la porte monumentale de l'enceinte est

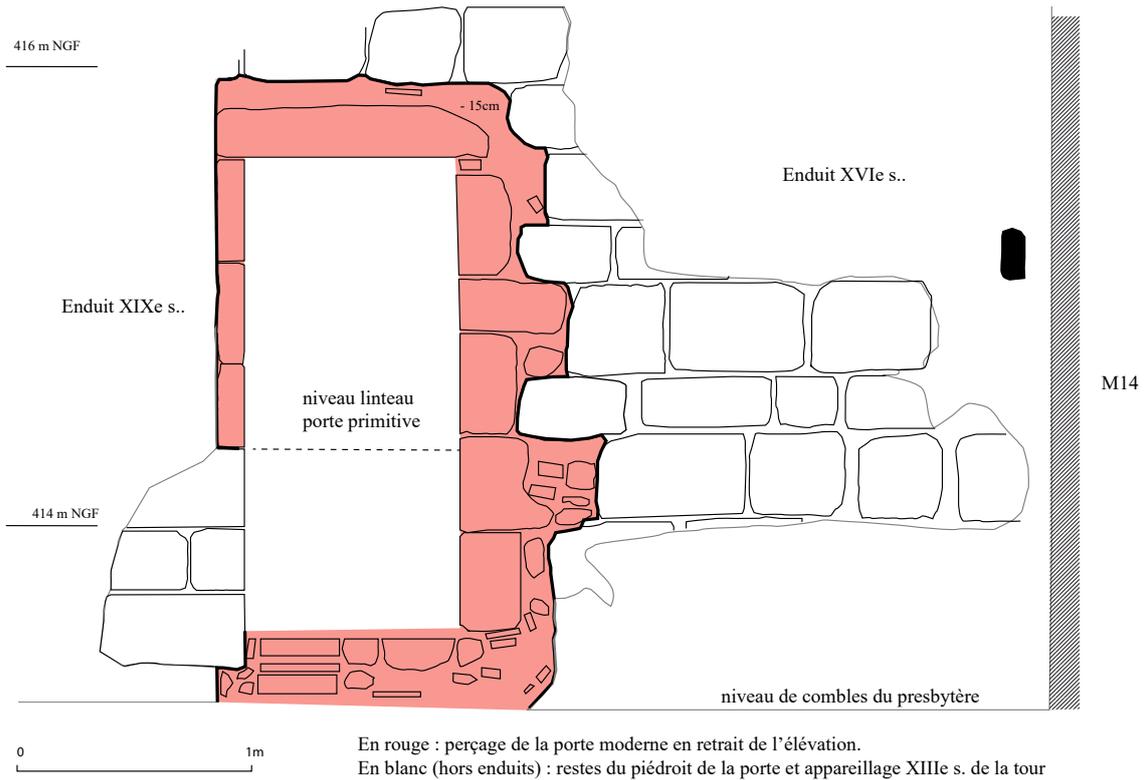


Figure 11 : Relevé d'élévation de la porte d'accès à la partie supérieure de la tour depuis L1.

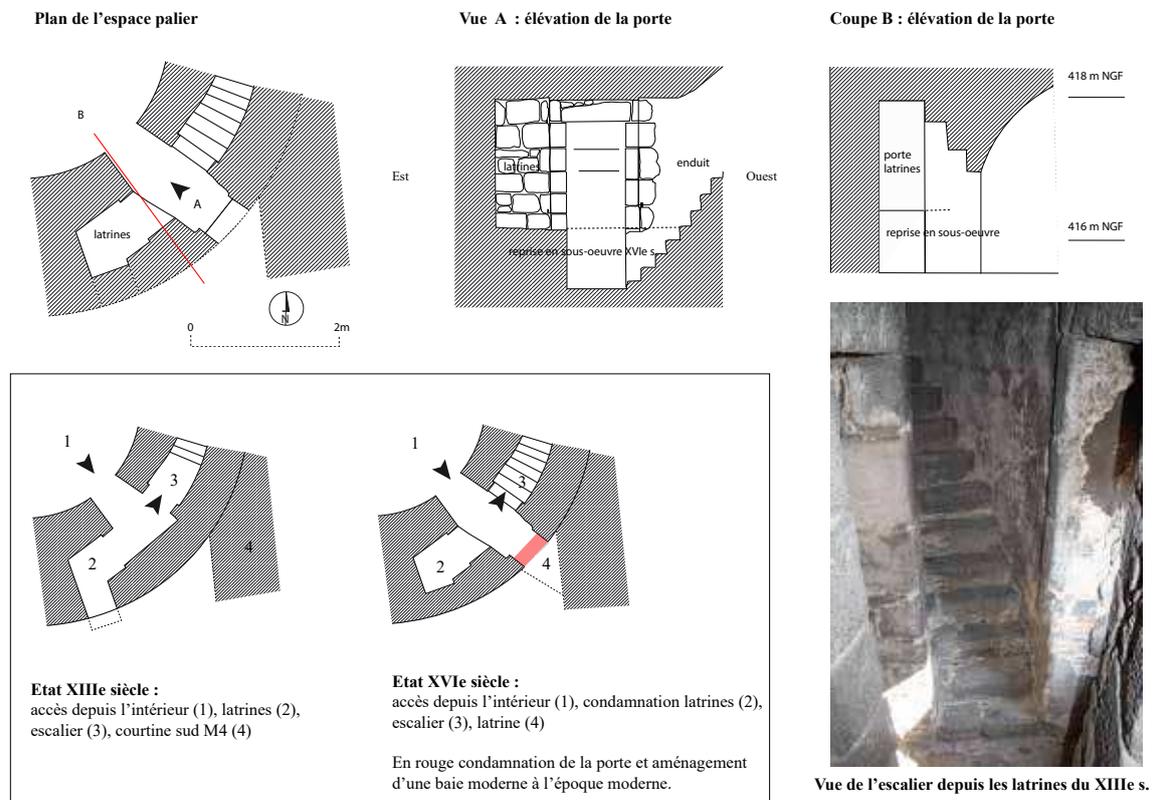


Figure 12 : Relevés et plan de l'espace palier de la tour

encore visible et intégré parfaitement à l'élévation de la tour (**Fig. 13**). La porte et la tour font visiblement partie du même projet architectural. L'aménagement de la porte est parfaitement visible sur une hauteur approximative de 2,50 mètres entre 405,50 m NGF à 408,26 m GNF. Il s'agit de six assises de moellons de granit parfaitement taillées qui présentent une butée saillante de 25 cm. Le départ d'arc est identifiable à 407,90 m NGF mais ne permet cependant pas de restituer une forme de développement. L'ouvrage est chaîné, l'on observe l'alternance de blocs de grande dimension disposés en harpage. La question du niveau de sol de la porte se pose. Le sondage 1 a permis de retrouver les ressauts de fondation de la tour en son sud avec un niveau de circulation médiéval établi 402,40 m NGF. Le niveau de sol du bâtiment au sud de la tour est établi 402,20 m NGF. L'on peut donc admettre que le niveau de circulation périphérique à la tour se situe approximativement à cette altitude, ce qui implique une hauteur de piédroit de porte d'un peu plus de 5 mètres de sa base au départ de l'arc et un développement de l'arc haut d'environ 2 mètres, soit une porte monumentale dont on ne peut qu'estimer la largeur entre 4 et 5 mètres.

L'élévation nord de la tour conserve encore, à l'aplomb du piédroit de la porte, le négatif d'ancrage de la courtine (**Fig. 14**). La courtine ne dépasse pas 415,30m NGF, ce qui lui confère une hauteur d'environ 12 mètres depuis le niveau de sol estimé. L'on observe dans la partie haute la probable mise en place à posteriori de mâchicoulis dont l'ancrage est en saillie par rapport à la courtine, ce qui permet d'estimer le niveau de chemin de ronde à 413,60 m NGF.

La largeur de la courtine, difficile à mesurer précisément avoisine le mètre. La partie au nord de la rue du Palais de Justice ayant été totalement remaniée

dès le XVII^e siècle, il ne subsiste aucun autre élément du système de porterie ni de l'enceinte.

La courtine sud

Au sud de la tour, la présence d'un mur très large (1,40 mètre) nous incite à l'envisager comme un élément de l'enceinte fonctionnant avec la tour bien qu'en appui sur cette dernière. Cette courtine a été arasée postérieurement à 407,31m NGF pour asseoir les élévations supérieures du presbytère mais se prolonge en direction du sud sur un peu plus de 15 mètres où elle constitue l'élévation orientale de la dépendance sud puis sert de mur de soutènement au jardin du presbytère. La facture de la courtine diffère de celle de la tour, les matériaux sont moins travaillés en moellons de granit de moindre qualité cependant de taille respectable (largeur maximale



Figure 13 : Piédroit de la porte monumentale.

60cm) disposés en assise régulières d'une vingtaine de centimètres. Ils sont équarris et liés avec un mortier de chaux brun clair friable à la granulométrie fine. Aucune ouverture ni élément architectural remarquable n'a pu y être observé. La différence de matériau et de mise en œuvre entre la tour et la courtine sud plaide pour la dissociation des deux chantiers qui ont certes pu s'étaler dans le temps mais qui ne revêtaient pas la même dimension symbolique. D'un côté un ensemble tour-porte participe à l'affirmation du pouvoir comtal et de l'autre une « simple » mais robuste muraille n'a d'autres attributs que

défensifs.

La gestion de l'eau

La mise en place de l'enceinte s'accompagne d'une gestion de l'eau pensée et destinée à évacuer l'eau qui pourrait être retenue par les courtines sur un terrain argileux très imperméable. Un collecteur (C 1) a été mis en évidence dans le sondage 1 (**Fig. 15**). Son implantation et l'étude stratigraphique permet de mettre en évidence sa réalisation de façon quasi contemporaine des travaux de fortification, venant prendre appui directement sur les niveaux de chantier de la tour, sans tranchée

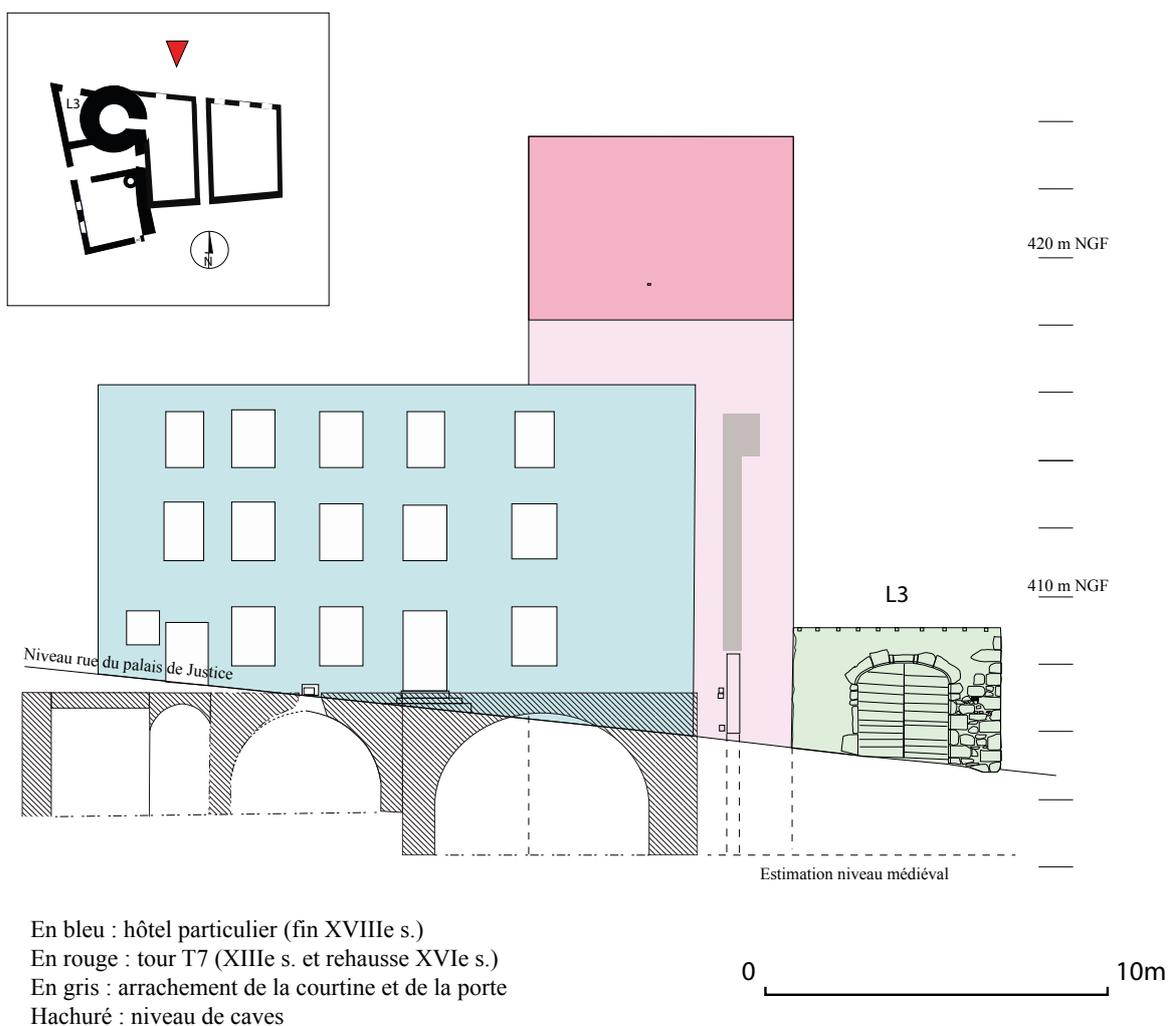


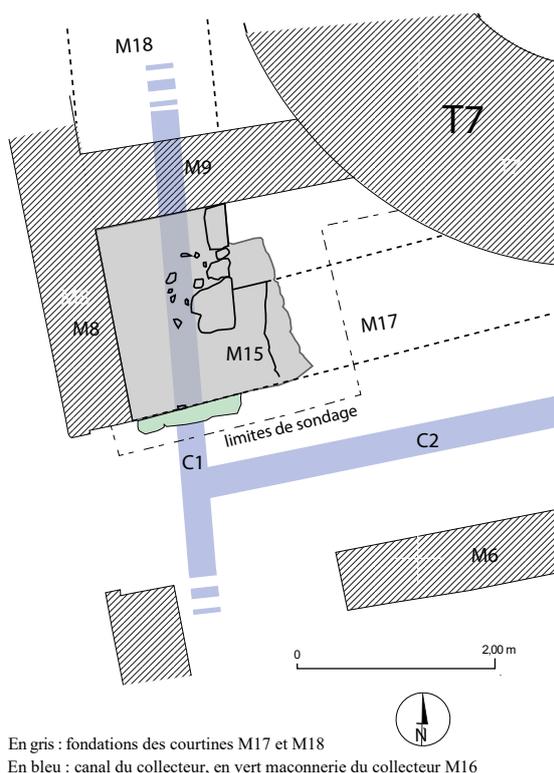
Figure 14 : Elevations sur la rue du Palais de Justice.

de fondation (**Fig. 16**). Il a été bâti tout de granit dans des matériaux cependant bien distincts de la tour qui se rapprochent de ceux de la courtine sud. Le collecteur est orienté nord/sud, de façon rectiligne sur au moins 4 mètres (mesures au télémètre) avec un pendage estimé d'entre 5 et 10°. Le fond de la canalisation maçonnée est constitué de dalles plates qui ont reçu deux assises de moellons de taille moyenne formant ses parois latérales. Une autre série de dalles vient obturer la partie supérieure. Le conduit (30 cm x 30 cm) est calé avec des fragments de tuiles et des moellons grossiers de taille moyenne liés avec un abondant mortier de chaux brun clair assez compact. Le tout, large d'environ 1,50 m et haut de 0,75 m, accuse une forme bombée très marquée.

Bâtiment attenant à la tour L1

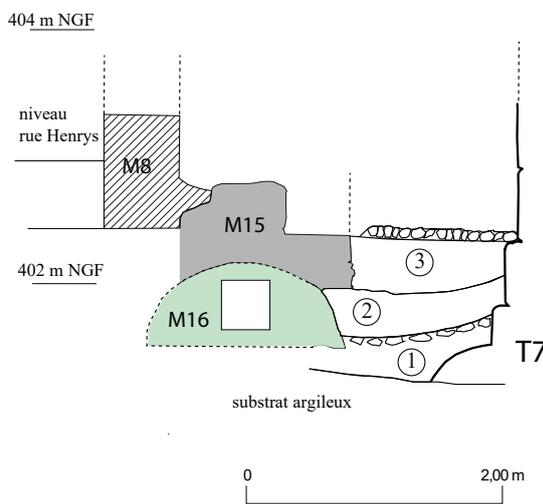
L'étude des niveaux de cave a révélé la présence d'un bâtiment barlong (L 1) probablement contemporain de la construction du système de fortification primitif. Il est aménagé à l'intérieur de l'enceinte, en appui sur la tour et la courtine sud. Ses élévations nord (M 1) et est (M 2) sont initialement réalisées à l'aide de moellons de granit gris parfaitement équarris, de taille moyenne, d'une largeur comprise entre 20 et 35 cm avec des assises hautes de 15 à 20 cm. Le tout rappelle le mode de construction de la tour.

L'élévation nord (M 1), épaisse d'un mètre, a été réalisée très soigneusement (**Fig. 17**). L'assise de fondation de cette dernière, mise au jour dans le sondage 2, présente des moellons de granit de taille importante et repose directement sur le substrat argileux. Le centre de l'élévation est ouvert d'une porte (P 1) avec arc en plein cintre qui donnait au pied de la tour, au niveau du système de porterie, du « Portal ». Elle est réalisée en moellons de granit parfaitement assemblés, de la même venue que l'ensemble de l'élévation. La



En gris : fondations des courtines M17 et M18
En bleu : canal du collecteur, en vert maçonnerie du collecteur M16

Figure 15 : Plan des structures du sondage 1.



- ① Niveau de chantier XIIIe s. (tour)
- ② Niveau de chantier XIIIe s. (tour et collecteur)
- ③ Pavement de galets sur lit de sable (XVIIe s.)

Figure 16 : Coupe stratigraphique ouest/est du sondage 1.

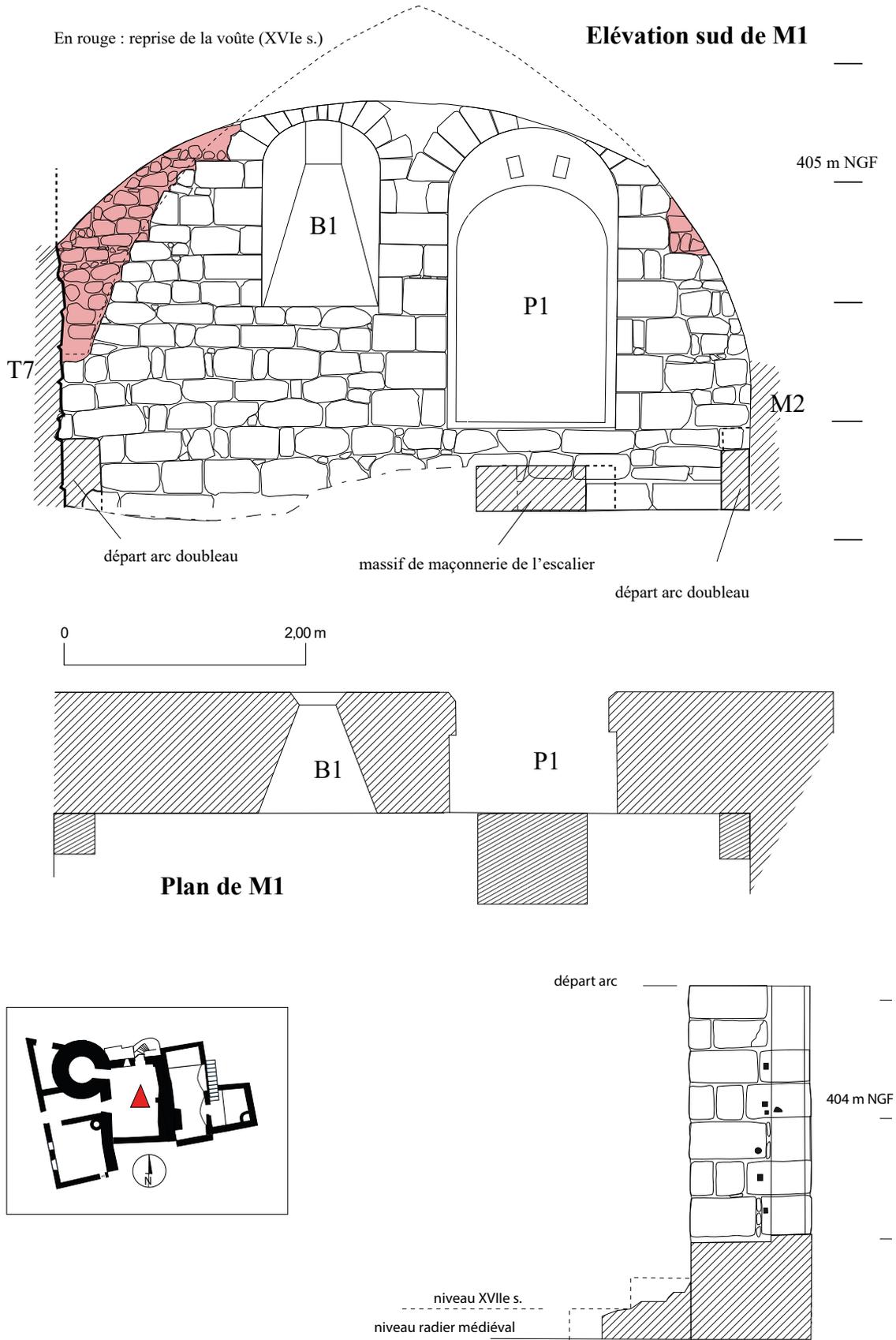


Figure 17 : plan, coupe et relevés du mur M 1 (L 1).

porte est large de 1,28 m et haute de 2,16 m au sommet de l'arc. Les piédroits et les claveaux du parement externe sont sculptés sobrement en cavet. Coté intérieur, deux proéminences sont aménagées de façon à empêcher toute manœuvre destinée à forcer les gonds, ce pour chacun des deux vantaux de la porte. L'ancrage des gonds est également dissymétrique d'un vantail à l'autre, dans le but probable de masquer leur positionnement. Le montant

du piédroit ouest semble encore avoir reçu d'autres éléments liés à un probable système de serrurerie dont la nature et le fonctionnement nous échappent.

Une seule baie (B 1) permettait l'éclairage de cet espace. Elle est ouverte dans l'élévation septentrionale (M 1) à proximité immédiate de la porte. Il s'agit d'une niche très ébrasée (152 cm sur 98 cm) surmontée d'un arc en plein cintre et dont l'ouverture carrée est en parie visible

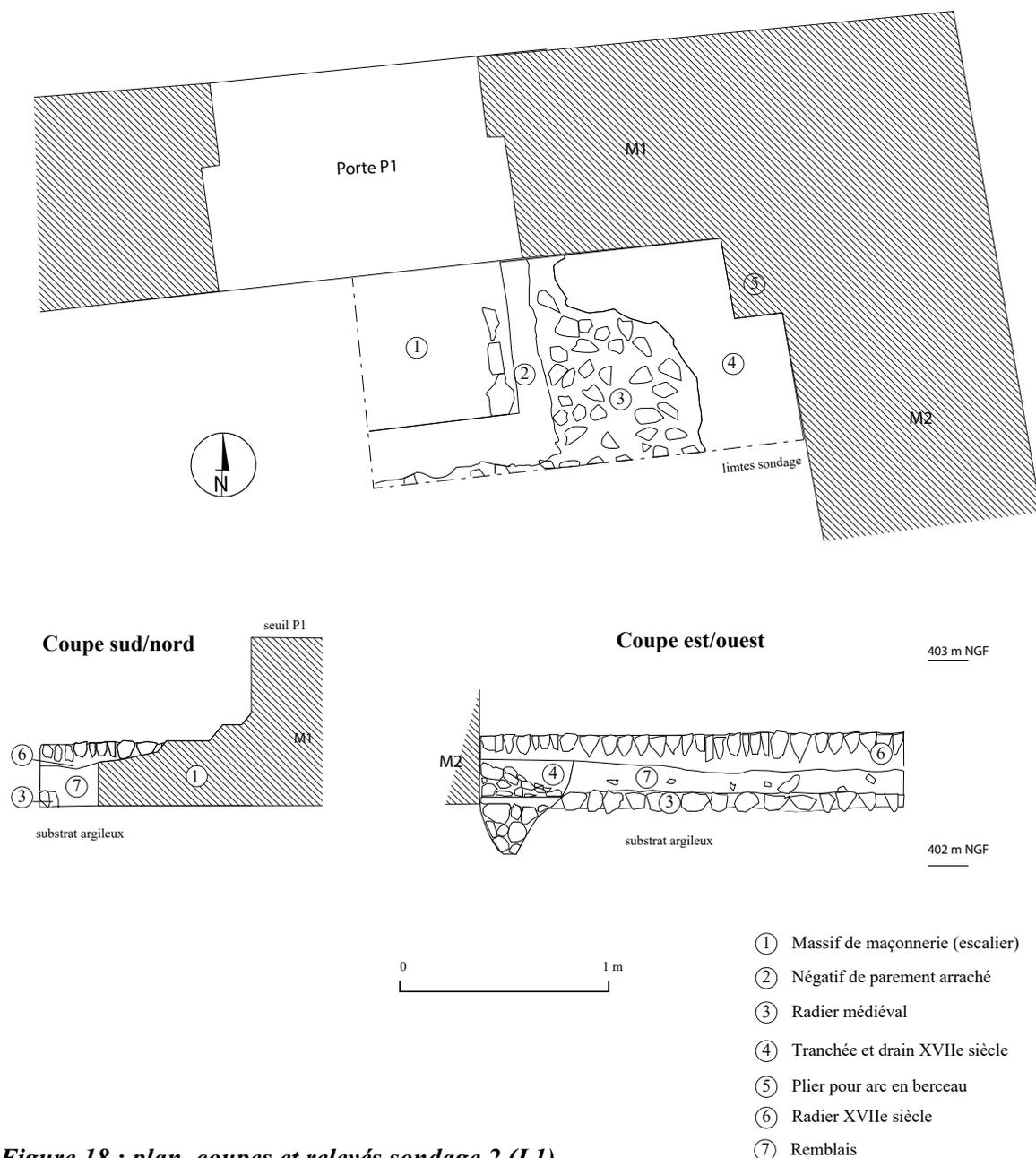


Figure 18 : plan, coupes et relevés sondage 2 (L1).

sur l'ancienne élévation extérieure. De petite dimension (30 cm x 30 cm), elle est réalisée à 2,20 m au-dessus du seuil de la porte interdisant ainsi toute intrusion.

Le seuil de la porte est établi à 402,98 m NGF et le niveau de circulation à l'extérieur du bâtiment ne nous est pas connu. Une descente d'escalier interne, mis au jour lors du sondage 2 (**Fig. 17, 18**), permettait d'atteindre le sol médiéval. Il n'en reste qu'un massif de maçonnerie très compact. Ce dernier est lié à la maçonnerie de M 1 et conserve des traces en négatif de moellons de granit qui devaient constituer les marches d'un escalier (**Fig. 19a**). Ce parement, probablement réalisé en pierre de taille de bonne facture, a été prélevé postérieurement. L'emprise au sol de l'escalier couvre la largeur du seuil de la porte et permettait de franchir un dénivelé de 80 cm avec trois marches. Sa pente de 19° et la largeur des marches le rendait assez confortable.

Le niveau de sol fonctionnant avec l'escalier a été retrouvé à 402,20 m NGF. Il est de facture simple et fonctionnelle. Il

s'agit d'un simple radier horizontal, épais de 8 à 10 cm, reposant directement sur le substrat argileux et constitué de petits galets de rivière (maximum 15 cm) disposés sur chant et liés entre eux par une terre argileuse. Aucun autre aménagement n'a pu être mis en évidence eu égard la taille du sondage et les remaniements postérieurs.

Les angles nord-est et nord-ouest du bâtiment conservent la trace de piliers rectangulaires (35 cm x 25 cm) engagés dans la maçonnerie. Initialement hauts d'environ 1,20 m par rapport au niveau de sol médiéval, ils semblent porteurs d'un arc doubleau (**Fig. 19b**). La base d'un autre pilier, au milieu de M2 plaide pour la présence d'un second arc. La voûte d'origine, quant à elle, a été complètement remaniée par la suite. Une forme d'arc brisé est encore cependant encore bien visible sur M1 (**Fig. 17**). Nous sommes donc probablement en présence d'une voûte en berceau brisé soutenue par des arcs doubleaux.

Il est délicat d'envisager les niveaux supérieurs de l'édifice : le presbytère



Figure 19 : cliché sondage 2.

actuel est une reconstruction totale venant se poser sur le niveau inférieur de notre bâtiment. On peut toutefois estimer que le premier étage du bâtiment reposant sur voûte correspond approximativement au rez-de-chaussée actuel du presbytère établi à 407,50 m NGF. La présence de la porte d'accès à la tour à l'intérieur de l'emprise du bâtiment plaide pour la présence d'un second étage estimé à 412m NGF à moins que l'ouverture ne surplombe la toiture du bâtiment alors à un étage seulement.

Le soin apporté à la réalisation de la tour et du bâtiment accolé atteste d'une prestation monumentale de qualité. Les lourds travaux qui ont contribué à cette création durent être coûteux mais prennent place dans le contexte d'effervescence urbaine que connaît Montbrison au milieu du XIII^e siècle. Un nouveau quartier se développe au pied de la tour depuis le transfert de l'église Saint-Pierre un peu avant 1258. L'espace au-devant devient de premier plan pour la vie urbaine montbrisonnaise : c'est un lieu de contact physique entre le comte, son administration et les bourgeois. C'est ici qu'étaient annoncées les donnes aux pauvres ou encore qu'étaient publiés les exploits de justice, les actes administratifs, la vente aux enchères des droits de banvin du comté ou la distribution des fermes¹⁸. Nous trouvons encore à proximité immédiate un four banal, un pressoir, un marché au grain, la maison du poids, les greffes du baillage et la maison du juge de Forez au XVI^e s¹⁹. Aux yeux du comte, le monument revêt donc bien plus qu'une stricte fonction défensive liée au système de porterie mais joue un rôle hautement symbolique, c'est une manifestation de son pouvoir.

Contrairement à ce qu'avance le chanoine Ollagnier²⁰ au début du XX^e siècle, la cave sise au 14 rue du Palais de Justice (L1), ne peut correspondre à la Chambre des comptes du XIV^e siècle. En 1383, les comptes de construction de la Chambre, mentionnent qu'elle est édifiée certes

«*juste la tour du Portal*» mais signalent aussi qu'un ouvrier reçoit un salaire pour extraire la terre et l'amener sur le chantier «*fors le chastel*»²¹. Comme nous l'avions suggéré en 2011, et d'après l'Armorial de Revel (**Fig. 21**), un bâtiment officiel est bien représenté au pied de la tour, et à l'extérieur de l'enceinte : il pourrait s'agir de la Chambre des comptes à moins qu'elle ne se situe proche de la tour des Prisons comme le propose M. Goy (article dans ce volume). Quoi qu'il en soit, d'après les observations archéologiques, la fonction de notre bâtiment L 1 ne correspond pas à la description des comptes de construction et semble avant tout défensive et étroitement liée à l'accès aux deux niveaux de la tour et au système de porterie.

Destructions et réaménagements (XIV^e-XV^e s. ?)

Par la suite, le bâtiment L1 est détruit en quasi-totalité à une date qui nous échappe. Sa voûte s'effondre et les élévations est et sud sont détruites. Il est rebâti une première fois (**Fig. 20, n°2**). Cette prestation, de facture soignée et uniquement perceptible sur M2 est constituée de moellons de granit de taille moyenne (20 x15 cm en moyenne) disposés en assises régulières, calés parfois avec quelques tuiles et liés avec un mortier de chaux brun clair, friable avec des nodules de gore à la granulométrie fine. Cette maçonnerie amorce un départ de voûte similaire à celui de l'état précédent (berceau brisé) ce qui implique une volonté de reconstruire à l'identique ou sur des reliquats de la voûte pouvant subsister. Cette restauration est une nouvelle fois détruite pour des raisons que l'on ignore encore mais qui affectent là aussi la quasi-totalité du bâtiment. Lui succède une reprise importante bien lisible sur une partie de l'élévation orientale (**Fig. 20, n°3**) et qui s'appuie sur le bâti subsistant. Cette phase de reconstruction se caractérise par

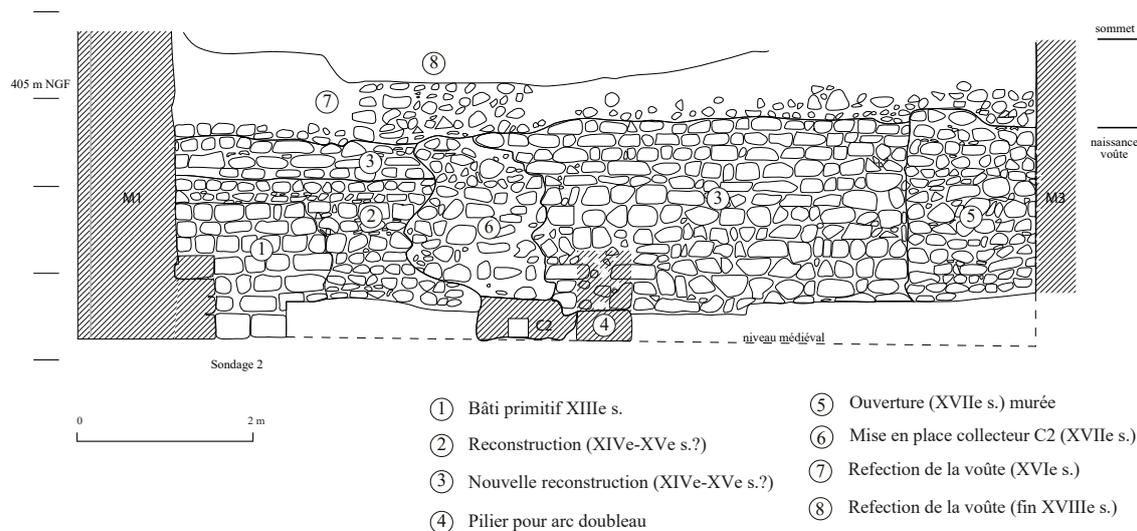


Figure 20 : Elévation orientale (M4) de L1.

l'emploi de moellons de granit et de basalte de grande taille (max 40 cm de large) mais peu équarris et disposés en assises régulières d'environ 25 cm de haut. La partie sud de M2 semble reprise depuis la base: l'on relève un désaxement significatif du mur. Des moellons de dimension plus réduite et calibrée constituent les cinq assises de voûte encore conservées pour cet état. Le voûtement est encore similaire à celui des états précédents : la façade alors encore conservée du mur pignon facilitait probablement la continuation du modèle de voûte en berceau brisé. Un pilier de doubleau est nouvellement aménagé (**Fig. 20, n°4**). De forme rectangulaire (35 cm x 65 cm), il ne présente aucune décoration. Il est encore conservé sur une assise mais l'on peut encore suivre sa trace en négatif liée à la maçonnerie. Il n'a pas été possible de retrouver son symétrique, disparu lors de l'ouverture d'une porte dans l'élévation occidentale. Il devait exister un autre doubleau au sud du bâtiment, il n'en subsiste que des ancrages de maçonnerie dans l'angle sud-ouest.

Ces épisodes de reconstructions sont-ils à mettre en relation avec la construction d'un ouvrage réalisé au-

devant de la tour de La Barrière et qui pourrait participer à un système de défense avancé ?

Au sud de la tour, dans la petite cour, un énorme massif de maçonnerie (M 15) a été révélé par de malheureux travaux de nettoyage récents (**Fig. 15 et 16**). Il formait la fondation d'angle d'une maçonnerie aujourd'hui détruite mais documentée par photographie et dont on observe encore le négatif des parements. Ce massif de fondation repose sur la canalisation et semble suivre son orientation en direction du nord, parallèlement à la courtine et en direction de la porte de l'enceinte (M 18). Les remaniements modernes nous interdisent cependant d'en suivre la continuité. Au sud, le massif de fondation s'arrête brutalement pour former un retour en direction de l'est et de la tour. Il y avait là en 2013 un mur aujourd'hui détruit (M 17) qui était haut d'environ deux mètres à sa jonction avec la tour.

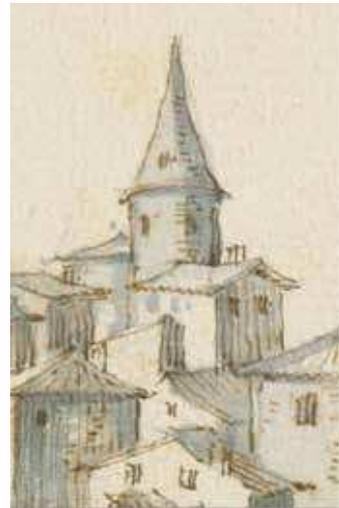
Le massif de fondation a gardé trace de l'épaisseur des constructions : le mur sud (M 17) était large d'environ 1 mètre (3 pieds) et le mur ouest (M 18) de 1,30 m (4 pieds). Ce dernier est encore conservé très partiellement sur une assise de 25



Vue datée de 1732, (A. Diana).



Vue datée de 1611. Martelange, (BNF).



Vue datée du milieu du XVe s. Armorial de Guillaume Revel, (BNF).



Figure 21 : Iconographie ancienne.

cm de hauteur. Il est constitué de blocs de granit assez bien équarris de grande dimension. Nous sommes donc en présence d'une structure maçonnée venant englober la tour et peut-être la porte de l'enceinte. L'épaisseur des murs permet d'envisager un probable ouvrage défensif avancé, de type barbacane, à moins qu'il ne s'agisse d'une structure liée à la mise en place d'un pont-levis commandité dès 1366²². L'ouvrage est probablement antérieur à la réalisation des fortifications urbaines de 1423 et aura disparu avant 1450, ne figurant pas sur la représentation de l'armorial de Guillaume Revel (**Fig. 21**).

Réaménagement de la tour et du logis (XVI^e s.)

Une importante rehausse de la tour (5,65 m) est observée, elle se substitue aux aménagements de bois de la terrasse sommitale visibles sur l'Armorial de Guillaume Revel. La prestation est réalisée avec des moellons de granit peu équarris et de taille beaucoup plus petite que la construction médiévale (**Fig. 11**). Un trou de boulin lié à cette phase de travaux a conservé des restes en bois prélevés puis datés par dendrochronologie d'entre 1509 et 1536. Les maçonneries, beaucoup moins épaisses que celle du XIII^e siècle confère à ce nouvel espace intérieur une surface octogonale dotée d'aménagements de confort : coussièges, cheminée et une probable latrine (**Fig. 8, niv. 6**). Cet étage est complété par un escalier donnant accès à la charpente. Les vues de Martellange de 1611 et du plan géométral de 1732 figurent avec certitude un toit en poivrière très élancé avec des lucarnes (**Fig. 20**). Un poste d'observation aménagé sous les toits pouvait donc surmonter ce niveau. Les nombreux et très intéressants graffiti recouvrant l'enduit du mur représentent une équipée militaire (cavaliers, arquebusiers, piquiers, muletiers...) qui trahit la présence ici d'une petite garnison durant les décennies 1580-

1590 (étude en cours) et attestent de la fonction militaire de cet espace (**Fig. 22**).

L'accès à cet espace a été également rendu plus praticable : le sol du palier d'accès a été surbaissé d'un mètre, entraînant l'agrandissement de la trappe et la création de nouvelles marches d'escalier (**Fig. 12**). Les latrines du palier devenues difficiles d'accès ont été murées



Piquier en uniforme.



Cavalier en armure paradant.

Figure 22 : Graffiti du XVI^e siècle dans T7.



Piquier armé en uniforme.



Personnage féminin en robe et coiffe.



Guidon de cavalerie avec croix pommetée cantonnée de médaillons à la croix de Lorraine (emblème de la maison de Guise conduisant la Ligue).



Cavalier en armure combattant.

et de nouvelles aménagées à coté en perçant la tour juste avant sa jonction avec la courtine sud. De lourds travaux affectent également les niveaux inférieurs de la tour et le bâtiment adjacent. Une réfection totale de la voûte du bâtiment (**Fig. 20, n°7**) atteste de son état de vétusté, voire de son effondrement. La voûte est alors reprise en simple berceau surbaissé plus ou moins régulier, sans doubleau et conserve au sud-ouest la trace d'un enduit à la chaux venant probablement couvrir toute sa surface. Une communication est ouverte entre le bâtiment et la tour qui reçoit une nouvelle voûte maçonnée en coupole surbaissée.

Il s'agit d'une campagne de travaux d'envergure à mettre probablement en regard avec l'annexion du Forez à la couronne de France en 1531. A cette occasion, l'administration royale aura entrepris de relever la tour et ses annexes à l'abandon afin de répondre aux exigences militaires du temps et manifester aussi la mise en place de l'autorité royale.

Mise en place d'un habitat (XVII^e-XVIII^e s.)

Les épisodes sanglants de Guerres de Religions passés, la plupart des fortifications foréziennes sont démantelées. L'enceinte castrale de Montbrison perd alors son rôle défensif et sert de carrière de pierre. Une vue de 1611 nous montre que le bâtiment médiéval semble encore exister accolé à la tour et ce qui semble être la courtine sud (**Fig. 21**). Il a cependant subi d'importantes modifications et se déploie au-delà de la fortification. Un remblai massif lié à la destruction des fortifications et de la porte vient sceller les niveaux du Moyen Age au nord du bâtiment et finit par noyer son rez-de-chaussée désormais relégué à une simple cave. L'accès à ce niveau se fait désormais à l'ouest par une large porte percée dans l'ancienne courtine médiévale, autorisant un déploiement au-delà du rempart (M 4). Une cave voûtée

semble alors lui avoir été adjointe à l'est (actuelle cave de la cure). Une circulation aujourd'hui murée est aménagée entre ces deux espaces en perçant M 2 (**Fig. 20, n°5**). La modification des niveaux et la masse des remblais modifient l'écoulement des eaux. Un collecteur vient soulager les problèmes d'humidité rencontrés dans la cave orientale. A cette fin, le mur M 2 a été percé en sous-œuvre (**Fig. 20, n°6**) par un collecteur (C 2) se dirigeant à l'ouest de façon rectiligne sur environ 5 mètres pour franchir M4 à travers la porte nouvellement réalisée et rejoindre le réseau de collecteur médiéval ou un puits récemment aménagé dans l'annexe L2.

Ce qui constitue dès lors la cave occidentale du bâtiment est également assaini. Une tranchée drainante est réalisée le long des élévations de M 1 et M 2 (**Fig. 18 et 19c**), et probablement sur l'ensemble du pourtour. Il s'agit d'une tranchée d'une trentaine de centimètres de large et de profondeur pratiquée au ras des élévations venant percer totalement les aménagements précédents pour atteindre le substrat. Un comblement de cailloutis a été déposé en fond de tranchée et le tout a été scellé par une dalle de mortier compacte. Après séchage de la chape de mortier large de 30 cm environ, la tranchée a été comblée avec la terre remaniée dans laquelle une bassine en céramique presque complète a pu être exhumée (**Fig. 23**). Un nouveau sol vient se mettre en place sur le niveau médiéval et le comblement de la tranchée (**Fig 18, n°6**). Un remblai sableux (**Fig 18, n°7**) de couleur brun a été déposé sur 15 à 20 cm, il sert de calage à un lit de galets de rivière d'une dizaine de centimètres de taille mêlés à des fragments de briques, le tout déposé sur chant. Ce traitement couvre tout le logis L 1 et se prolonge à l'extérieure dans la cour au-delà de la courtine médiévale et dans l'annexe L 2 aménagée contemporanément aux travaux de la cave.

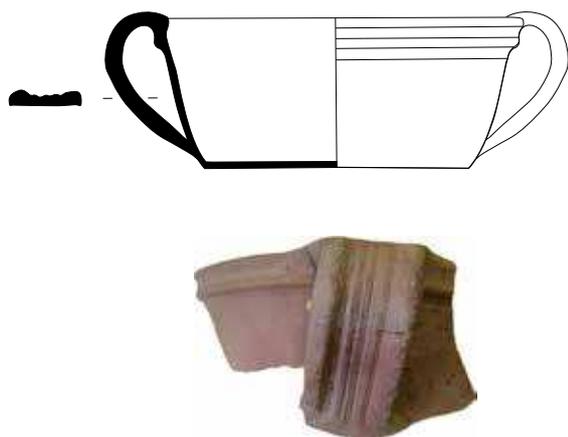


Figure 23 :Bassine, époque moderne.

Les dépendances L 2 et L 3 sont réalisées en une seule venue et plaquées contre la tour et la courtine médiévale. Le mur M 8, constituant la façade orientale des bâtiments L 2 et L 3 est très homogène et ouvert d'une porte (P 8) avec arc surbaissé mouluré en cavet qui donne accès à une petite cour intérieure desservant soit la cave orientale soit l'annexe L 2 (**Fig. 4**). Stylistiquement les portes du bâtiment L 2 (P 6) et L 3 (P 10) sont semblables, ce qui renforce l'homogénéité de l'ensemble. Le bâtiment L 2, ouvrant sur la rue Henrys, se présente sous la forme d'un bâtiment barlong aujourd'hui à un seul niveau couvert d'un toit à deux pans en tuile. Le bâtiment est doté d'un puits circulaire dans son angle nord-est et d'une large ouverture attestant de l'existence d'un étage aujourd'hui disparu probablement à usage de fenière. Il s'agit de probables écuries. L'annexe L3, ouvrant sur la rue du Palais de Justice, se présente sous la forme d'un bâtiment modeste accolé à la tour. Le sol est en terre battue. La largeur de sa porte permet sans doute la remise d'une charrette.

Aucun texte ne nous est parvenu sur l'occupant des lieux... De façon générale, l'ancien espace castral montbrisonnais est

divisé en lopins possédés par les notables montbrisonnais (lieutenant du bailliage, élu de Forez, avocats, receveur des tailles, juges) attachés au prestige passé de la butte. S'ils n'y bâtissent pas demeure ou n'y tiennent pas un cellier, ces derniers en font don aux communautés religieuses montbrisonnaises²³.

En 1717²⁴, un incendie important signalé dans la tour, alors propriété de l'Hôpital de Montbrison, aura probablement raison du logis. Il n'apparaît plus en tout cas sur une représentation de 1732 où l'on voit la tour et un vaste jardin clos (**Fig. 21**).

C'est finalement Etienne-Marie Javelle de La Garde qui érigera ici un hôtel particulier à la fin du XVIII^e siècle²⁵. Lieutenant criminel au bailliage et sénéchaussée de Forez sous l'Ancien Régime, puis avocat durant la Révolution, le maître des lieux s'est installé là probablement vers 1790 lors du transfert du Palais de Justice dans l'ancien couvent des Visitandines, juste de l'autre côté de la rue. Le juriste demeurera ici avec sa femme et sa domesticité jusqu'à sa mort en 1824²⁶. La maison sera par la suite vendue à la municipalité de Montbrison qui y installe le curé de la paroisse Saint-Pierre en 1851. La physionomie des lieux est dès lors celle que nous connaissons : une vaste maison d'habitation sur trois niveaux érigée sur caves ouvrant sur la rue du Palais de Justice, la tour et deux dépendances donnant sur la rue Henrys.

CONCLUSION

Outre les informations relatives aux transformations du paysage urbain de la butte castrale Montbrison au cours des siècles, l'étude aura permis de mettre en évidence des éléments structurels importants de la seconde enceinte castrale du XIII^e siècle et du système de porterie de La Barrière inscrit certes dans un contexte castral mais

également de fort développement urbain (**Fig. 24**). Cette première approche du réseau de fortification montbrisonnais ne permet cependant pas de suivre le développement total de l'enceinte, noyée dans l'habitat moderne mais potentiellement encore présente notamment dans les niveaux de cave actuels. L'on devine à peine son développement grâce aux cadastres anciens... l'étude est à entreprendre.

De façon plus générale, ce type de documentation liée au bâti du XIII^e siècle reste rare pour le Forez dont l'écrasante majorité des enceintes conservées remonte aux XIV^e-XV^e siècles. Ainsi les éléments de comparaison demeurent assez restreints. Seul le système de porterie du bourg de Moingt (distant de 2 km) remonte probablement au XIII^e siècle (article de Christian Le Barrier dans ce volume). Il présente en tout cas des caractéristiques similaires : une porte accolée à une tour, des rehausses au XVI^e siècle et

des bâtiments immédiatement en regard du système de porterie. L'étude aura permis de souligner le rôle majeur du bâtiment accolé à la tour qui semble participer pleinement au système de porterie. Là encore, peu d'exemples s'offrent à nous.

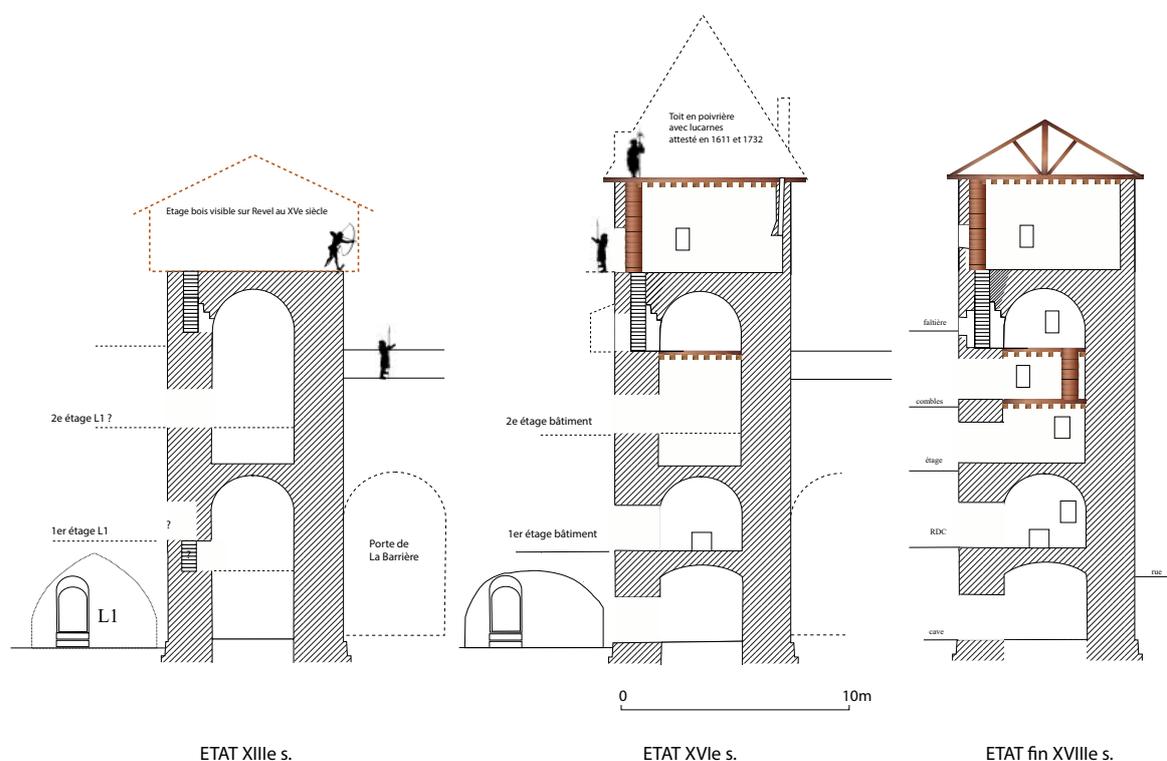


Figure 24 : Evolution de la tour de La Barrière entre le XIIIe et le XVIIIe siècle.

Bibliographie

Bernard 1835 : BERNARD Auguste, *Histoire du Forez*, 2 volumes, Montbrison, 1835.

Broutin 1876 : Auguste BROUTIN, *Histoire des couvents de Montbrison*, Tome II, Saint Etienne, 1876.

Ferret 1991 : Francisque FERRET, *Les remparts de Montbrison*, La Diana, Montbrison, 1991.

Fournial 1967 : Etienne FOURNIAL, *Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIIIe et XIVe siècles*, Paris, 1967.

Fournial-Gonon 1967 : Etienne FOURNIAL, Marguerite GONON, *Compte de la réparation du donjon et de la construction de la Chambre des Comptes de Montbrison (1382-1383)*, Ed. Klincksieck, Mâcon, 1967.

Guigue 1886 : Georges GUIGUE, *Les Tards-venus en Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Lyon, 1886.

La Mure 1860 : Jean-Marie de LA MURE, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, ed. Chantelauze, Paris, 1860, 4 volumes.

Mathevot 2016 : Christophe MATHEVOT, "Communautés religieuses et fortifications urbaines à Montbrison (XIII^e -XVIII^e s.)", dans *Xeme Colloque Biennal de Pommiers en Forez du 12 Juin 2015 : Signes de pouvoir laïc et religieux au Moyen Age : les fortifications*, 2016, pages 17 à 30.

Mathevot 2011 : Christophe MATHEVOT, "Montbrison", In : *L'Armorial Guillaume Revel, châteaux, villes et bourgs du Forez au XV^e siècle*, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, DARA n°35, Lyon, Alpara, 2011, p. 78-90.

Ollagnier 1912 : Bulletin paroissial de Saint-Pierre, 1912, n°181.

Renon 1847 : François RENON, *Chronique Notre-Dame-d'Espérance de Montbrison ou étude historique et archéologique sur cette église depuis son origine (1212) jusqu'à nos jours*, Roanne, 1847.

Notes

1- Mathevot 2011, p. 78-80.

2- La Mure 1860, tome II, p. 100.

3- Cette donation est rappelée dans une notice de 1160 *circa*, connue par une copie de 1292/1293, publiée dans les Chartes du Forez sous le numéro 1286.

4- L'existence de la chapelle ne semble pas douteuse : La Mure cite plus loin un texte de 1201 faisant état de constructions *prope ecclesiam B. Maria in castra Montisbrisonis*. Il mentionne également la translation des reliques depuis la chapelle jusqu'à la collégiale (La Mure 1860).

5- Fournial-Gonon 1967, p. 10 : « *la tour sus Saint père le viel* ». Livre des nouvelles de Jean Puy, archives du château d'Ecotay : « le 13 octobre 1539, tumba la chapelle du donjon appelée Saint Pierre-le-Vieux ».

6- Fournial 1967, p. 45.

7- Guigue 1886, p. 36. AN, P1402 3, n°1394.

8- ADL, B1909, f.27. En 1366 : Lettre de Raynaud, régent du comte de Forez, enjoignant à André Audebert et Pierre la Sage, consuls, de la ville de Montbrison, et aux autres consuls absents, d'avoir à faire construire, à partir dudit jour, jusqu'à la prochaine fête de Pâques, un pont-levis nécessaire à la défense du château et des habitants, devant le portail dudit château, sous peine de 50 marcs d'argent.

9- Fournial-Gonon 1967.

10- Fournial 1967, p. 341.

11- AN, P492, n°586.

12- ADL, B1865, f.25 ; B1867, f.1 ; B1875, f.34 ; B1876, f.13v°.

13- renon 1847, p. 83. Bernard 1835, t1, p. 325 et 339.

14- ADL, B1866, f°23v°, 44v° ; B1875, f.34.

AN, P492 n°587et P14023 n°1405. Fournial-Gonon 1967, [32].

15- Ferret 1991, p. 619.

16- Broutin 1876, tome 2, p.231.

17- Ollagnier 1912.

18- Le four : ADL, B1914, f30v. ADL, B2010, f. 16v. Un pressoir et le marché au grain avec maison du poids en 1326 "appartenances, assises devant la greneterie, au Portail de Montbrison, près le poix des bledz", *Inventaire des titres du Comté de Forez fait en 1532, lors de la réunion de ...* - Jacques Luillier, Chaverondier, p. 398 (HB1816). En 1536, une assemblée est tenue "au lieu appelé La Barrière, en la boutique du Greffe du baillage" afin de purger les comptes de l'hôtel Dieu.- Archives de La Diana, 41F, C13, 6-. En 1558, "... en la barrière, près la maison de Mr le juge (Jean Papon)..." - Archives de La Diana, 41F, C13, 6.

19- La Mure 1860, tome 3, pièces supplémentaires, p. 292.

20- Ollagnier 1912.

21- Fournial-Gonon 1967, [32] et [50].

22- Cf. note 8.

23- Mathevot 2016. Le plus gros revient aux Visitandines qui fondent un couvent entre la première et la seconde enceinte castrale en 1642, juste de l'autre côté de l'actuelle rue du Palais de Justice. En 1672 débutent de lourds travaux pour homogénéiser leurs nombreuses possessions dans cette zone. Bâtiments conventuels et église sont bâtis sur l'emplacement de tout un îlot médiéval avec les pierres du château et ce qu'il pouvait rester de la seconde enceinte.

24- Broutin 1876, p. 273.

25- Cadastre de 1809, A. Diana, I Forez 119.

26- Journal des annonces judiciaires du ressort du tribunal civil, affiches et avis divers de la ville de Lyon, n°III, 28 septembre 1824, p. 6.